



Association Loi 1901

Déclarée d'intérêt général

SIREN : 831 782 966 RCS Marseille

10 rue du clos de la bosque

13770 Venelles

<http://defideva.org>



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22/11/2019

Le 22 novembre 2019, les membres de l'association DEFIDEVA, se sont réunis à la salle des fêtes de Venelles en assemblée générale ordinaire sur convocation du Président Yves BORDET.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci est annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée était présidée par Yves BORDET, Président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, Thierry Staelens.

Plus de la moitié des membres actifs étaient présents ou représentés. L'assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 12 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- **Rapport d'activités 2017-2018 (rapport moral)**
- **Rapport financier 2017-2018**
 - Approbation des comptes
 - Affectation du résultat
- **Perspectives 2019-2020**
 - Plateforme ALTADEVA
 - Projets en cours
 - Laboratoire mobile (intervention Daniel PARZY)
 - SPIRUDEVA
 - Vie de l'association
- **Budget 2019-2020**
- **Quitus au conseil**
- **Montant de la cotisation des membres pour 2019-2020**
- **Nouveaux Administrateurs**
- **Conclusion**

Il a été fait lecture du rapport d'activités 2017-2018 (rapport moral). Adopté à l'unanimité.

Ensuite a été présenté le rapport financier 2017-2018. Les comptes ont été approuvés à l'unanimité.

Les 2 principaux projets en cours (laboratoire biologique mobile et SPIRUDEVA) ont été présentés respectivement par Daniel PARZY et Thierry STAELENS.



Un point a été fait sur la vie de l'association.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

Il a été décidé de relancer l'activité sur les réseaux sociaux. Un compte Instagram est créé :

DEFIDEVA_

Il a été décidé, de façon générale de relancer les réseaux sociaux de l'association (Facebook, Twitter, LinkedIn et donc Instagram), de mettre à jour le site DEFIDEVA et d'animer davantage le site ALTADEVA.

Le budget 2019-2020 a ensuite été présenté et approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

Puis il a été donné quitus au conseil.

La proposition des montants de cotisation pour l'année 2019-2020 a été présentée :

Cotisation 2017-2018	Nouvelle cotisation
Membre sympathisant : 50 euros	Membre sympathisant : 20 euros
Membre actif : 200 euros	Membre actif : 50 euros

Les nouvelles cotisations ont été approuvées à l'unanimité.

Le dernier point de la réunion a été abordé :

Nommer et mettre au vote les nouveaux administrateurs en remplacement du Trésorier (Julien HOCQ) et du Secrétaire (Benjamin BÜLHER) démissionnaires.

Nathalie GARDET s'est portée candidate au poste de Trésorière.

Philippe MARCHON-ARNAUD s'est porté candidat au poste de secrétaire.

Les 2 candidatures ont été approuvées à l'unanimité par l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Yves BORDET a levé la séance.

S'en est suivi un pot de l'amitié.

A Venelles, le 20 novembre 2019

Le Président de séance



Yves BORDET

Le Secrétaire de séance



Thierry STAELENS